

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (1875-1879, p. 335); mêmes indications provenant des notes d'A. Le Prévost.

De Pulligny. Le *Préhistorique dans l'Ouest* (1879 et 1880, p. 253) a signalé ce dolmen d'après A. Le Prévost.

ÉVREUX

Chef-lieu du département

Au hameau du Harrouard, entre l'extrémité de la route de Caen et le hameau de Cambolle, deux dolmens furent détruits au commencement du siècle. (Cette indication signalée seulement par M. de Pulligny, ne nous paraît pas, jusqu'à présent, être absolument certaine.)

De Pulligny. Le *Préhistorique dans l'Ouest*. 1880 (p. 260).

GIVERNY

Canton d'Écos. — Arrondissement des ANDELYS

LA PIERRE SAINTE-RADÈGONDE. — Au confluent de l'Epte et de la Seine, dans l'ancien cimetière de la commune et près de l'église, on voit une large pierre de calcaire empâté de rognons de silex.

Dans la partie tournée actuellement vers l'Est, on remarque une cavité de 0^m20, faite jadis par des carriers qui, n'ayant pas réussi à la briser en cet endroit, la cassèrent un peu plus loin : cette table mesure encore 2^m26 de longueur, sur 2 mètres de largeur et 0^m50 à 0^m60 d'épaisseur. A une petite distance, se trouve une pierre de 1^m20 de largeur et sortant du sol d'environ 0^m60 : c'est une des pierres qui servaient à supporter la table.

Vers 1860, alors que ce cimetière servait encore, les sépultures qui touchaient la pierre étaient fort recherchées. On croyait que Sainte Radegonde, patronne de l'église, était enterrée sous cette grosse pierre. Un jour, on fit une tranchée oblique, afin de placer un défunt sous la pierre, ce qui amena le déplacement d'un support et la chute de la *Pierre de Sainte-Radegonde*.

Les personnes superstitieuses venaient jadis en pèlerinage, à cette pierre, pour la guérison des maladies de peau.

De Pulligny. *Loc. cit.* (p. 237-238); indique ce monument.

HOULBEC-COCHEREL

Canton de VERNON. — Arrondissement d'ÉVREUX

La découverte la plus intéressante qui ait été faite dans le

département de l'Eure, est bien certainement celle de l'ossuaire trouvé, en 1685, dans cette commune.

Nous publierons d'abord le récit qui en a été fait par Olivier Estienne, avocat au Parlement de Rouen, et nous le ferons suivre des notes complémentaires que l'abbé de Cocherel a publiées à la même époque. Ces compte rendus sont précieux par leur grande sincérité. Ce sont, du reste, les documents les plus anciens relatant, d'une manière scientifique, une découverte d'archéologie préhistorique.

Bien que ce récit ait été publié déjà par Le Brasseur, dans son *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*, en 1722, et réédité récemment par M. Ferret, en 1890, dans le Congrès de la Société française d'Archéologie, et, en 1892, dans le Recueil de la Société libre d'Agriculture de l'Eure, il nous paraît indispensable de le reproduire dans ce travail spécial, qui résume tous les travaux jusqu'ici publiés :

« L'an mil fix cens quatre-vingt-cinq, le mercredi, onzième
 « jour de juillet, nous Olivier Estienne, avocat en Parlement,
 « subdélégué de Monseigneur de Marillac, Conseiller d'Etat
 « ordinaire & d'honneur dans tous les Parlements de France &
 « Commissaire départi par le Roy, pour l'exécution des ordres
 « de Sa Majesté en la généralité de Rouën. Sur la réquisition à
 « nous faite par messire Le Prévost de Cocherel, chevalier,
 « seigneur des fiefs & seigneureries du haut & bas Cocherel,
 « nous nous sommes transportés avec M. Jean Huncy, notre
 « greffier, en la présence de vénérable & discrète personne
 « M... Devin, curé de la paroisse de Vaux; de Jean Blanbuisson,
 « maître chirurgien, demeurant à Cocherel; de Firmin Horon &
 « Pierre Vallée, vigneron, demeurant à la Fortelle, paroisse de
 « Cocherel; Noël Haymet, vigneron, demeurant au dit lieu;
 « Pierre Colombe, vigneron... demeurans en la paroisse de
 « Vaux, sur une pièce de terre sur le haut du coteau, depuis
 « longtemps en friche, & réunie au domaine non fieffé du haut
 « Cocherel, au triège des Hautes-Berges, où était le dit sieur de
 « Cocherel nous aurait remontré qu'ayant besoin d'un nombre
 « considérable de pierres de taille pour fournir au travail qu'il
 « est obligé de faire par ordre du Roy pour la réédification de la
 « bajoerie de la porte à Batteaux des moulins de Cocherel,
 « sur laquelle pose le bout du fleau de la dite porte assise sur
 « son fief du bas Cocherel, il aurait fait découvrir deux grandes

« pierres qui sortaient hors de terre, seulement l'une d'un pied,
« & l'autre de neuf à dix pouces, comme des bornes, pour séparer
« les terres, qui se sont trouvées, les ayant fait découvrir &
« déterrer par les susdits vigneron, l'une et l'autre de six pieds
« de hauteur & d'un pied & demi d'épaisseur & de largeur,
« l'une de trois pieds & l'autre de deux pieds & demi, posées
« debout à côté l'une de l'autre, jointes & maçonnées avec de la
« marne tirée du trou dans lequel les dites pierres ont été posées.
« Et en faisant la dite découverte, on aurait remarqué que c'était
« un sépulchre qui était fermé seulement de trois côtés, par le
« bout, vers la tête, des deux pierres cy-dessus; par le côté droit
« d'une pierre couchée sur son épaisseur, de treize à quatorze
« pouces, de cinq pieds & demi de longueur & de trois pieds de
« large, posée à angle droit contre l'une des deux pierres mises
« debout & maçonnées de même, & par le bout vers les pieds,
« d'une autre pierre de pareille épaisseur que la précédente, de
« quatre pieds en carré; dans lequel sépulchre se seraient trouvés
« les os de vingt corps d'hommes, de la grandeur ordinaire de
« cinq pieds & demi à six pieds de long, à la réserve de deux
« jeunes de 15 à 16 ans, ne s'étant trouvée aucune tête de femme,
« tous ces corps étendus Nord & Sud, les bras le long du corps
« & toutes les têtes le long des deux pierres posées debout; dans
« l'angle droit, il y avait deux corps séparés par une pierre en
« forme de tombe, d'un pied d'épaisseur, & de trois pieds &
« demi de large & de cinq pieds & demi de long, de deux autres
« corps qui étaient au-dessous. En procédant à l'examen du dit
« sépulchre, il nous a fait remarquer à pareille distance de la
« superficie de la terre & des corps inhumés, il s'est trouvé trois
« petits pots de terre de quatre poulces de diamètre, hauts de
« cinq poulces environ, d'une terre noire, aussi molle que de la
« cire, qu'on a pu séparer de la terre sans les rompre, & ont
« durci à l'air, & sont devenus de couleur grise, ce qui fait juger
« que ces hommes-là étaient des idolâtres qui avaient brûlé
« quelques odeurs sur ces corps, & immolé quelque chose aux
« momies de ces défunts, ces petits pots étaient encore remplis
« de cendres & de charbons de bois. Toutes ces pierres étaient
« brutes, non taillées & vraisemblablement tirées d'une carrière
« voisine de trois ou quatre cents pas sur le même coteau; qu'à
« l'endroit où étaient placées les têtes des deux corps posés
« au-dessus de cette tombe, on avait trouvé *deux pierres*, une

« longue de six à sept pouces, large de quinze à seize lignes sur le
 « plus large, de trois à quatre lignes d'épaisseur par le milieu,
 « figurée comme un *fer de picque* aiguë & perçante par les deux
 « bouts, & coupantes par les deux côtes, d'un caillou à feu
 « jaunâtre dont on fait les meilleures pierres à fusil.

« L'autre pierre qui était sous une de ces têtes, figurée comme
 « un *fer de hache* de quatre à cinq pouces de longueur, en trois
 « pouces par le bord le plus large, & coupant, percée par le bout
 « le plus étroit, de cinq à six lignes par le milieu, de couleur
 « verdâtre, dure comme l'agate, que les lapidaires ont dit être
 « de *giade*.

« Au-dessous des deux autres têtes qui étaient au-dessous de
 « cette tombe, on y avait trouvé *deux autres pierres*, l'une de la
 « même nature que la première, de la même figure, mais un
 « peu plus longue, quoique les pointes en fussent émoussées;
 « l'autre étoit aussi taillée en *fer de hache* fort coupante, de trois
 « pouces de long, deux pouces & demi de large, de six lignes
 « d'épaisseur par le milieu, aussi *percée* par le bout le plus étroit,
 « d'une couleur vert brun, qu'on dit être de la *serpentine*
 « d'Orient.

« Sur le côté gauche de ce sépulchre qui n'étoit point fermé,
 « il y avait seize corps, tous ces os fort fains, quoi qu'ils parussent
 « extrêmement anciens, ce qui s'est encore mieux fait connaître,
 « en ce qu'ayant été deux jours exposés à l'air ils se sont réduits
 « d'eux-mêmes pour la plupart en poussière.

« Les crânes des têtes de tous ces hommes étaient d'une
 « épaisseur extraordinaire, toutes garnies de dents fort faines, ce
 « qui marque que c'étaient des gens forts, robustes & vigoureux.
 « Il y a une de ces têtes qui a reçu *un coup dont le trou est resté*
 « *dans l'os de la grosseur* du bout du doigt, ce qui marque que
 « c'étaient des gens de guerre. Sous chacune de ces têtes, il y
 « avait une petite pierre; il s'en est trouvé *deux rondes*, l'une de
 « couleur rougeâtre d'un pouce de diamètre, *percée des deux côtés*
 « *d'un trou, qui en occupoit plus de la moitié et étoit fort petit dans*
 « *le milieu*; l'autre de la couleur & de la grosseur d'une châtaigne,
 « figurée comme un bouton de justaucorps, percée & grossière-
 « ment polie, assez dure & qui paroît par un côté avoir été
 « endommagée par le feu.

« Il y avait deux autres *petites pierres* qui, selon les appa-
 « rences, étoient sous les corps des plus jeunes, dont l'une

« d'environ deux pouces & demi de long, de sept à huit lignes de
 « large, de deux lignes d'épaisseur, *un peu coupante par le bout*
 « *le plus large et percée par le bout le plus étroit*, qu'on croit
 « aussi être de pierre de *giade* étant ondée de vert & de blanc,
 « mais beaucoup moins dure que celle dont nous avons parlé
 « cy-deffus ; l'autre de quatorze à quinze lignes de longueur, de
 « sept à huit lignes de large, de deux lignes d'épaisseur, percée
 « de deux petits trous par le bout le plus étroit, dont l'un était
 « plus large que l'autre de chaque côté ; on croit qu'elle est
 « d'albâtre ou de marbre blanc.

« On a encore trouvé à l'endroit où étoient ces têtes, *trois*
 « *pierres, dont deux* d'un caillou grisâtre très-dur, *taillées comme*
 « *des fers de hache, aiguisées et polies sur la meule ou sur d'autres*
 « *pierres, de quatre à cinq poulces de long, de trois à quatre de large*
 « *par le taillant, et d'un poulce et demi par le même bout, et par le*
 « *milieu d'un pouce d'épaisseur*. Ces pierres s'enchaffoient par le
 « bout le plus étroit dans un morceau de corne de cerf creusé
 « par le bout pour y recevoir une de ces pierres, long de six
 « pouces, de deux poulces & demi de grosseur, *percé par le milieu*
 « *pour l'emmancher au bout d'un bâton et en faire une hache* ; l'autre
 « pierre, taillée de la même manière, étoit un peu plus longue
 « que les deux autres, d'un caillou noir à feu, dont il s'en trouve
 « quantité en ce pays, & on a remarqué que ces morceaux de
 « corne de cerf *estoitent polis par les bouts et usés sur la pierre et non*
 « *taillés avec le feu*.

« Sous les autres têtes, il y avait onze petites pierres de caillou
 « noir, *taillées toutes d'une même manière, unies par un côté*, et par
 « l'autre, *la taillure y est marquée et relevée, toutes coupantes par les*
 « *côtés*, & de différentes figures par les bouts, comme pour faire
 « *de petits couteaux* pour couper les bouts, & les figures étant
 « différentes ; mais la situation de ces pierres posées sous la tête
 « de ces morts marquoit qu'ils les avoient en quelque vénération.

« On a trouvé parmi ces corps *quelques os aiguisés pour mettre*
 « *au bout d'un bâton ou d'une flèche*, ou d'un andouiller de la tête
 « d'un cerf, & deux autres d'un des petits os de la jambe d'un
 « cheval.

« A toutes ces pierres, ni aux grandes ni aux petites, il ne
 « s'est trouvé aucune inscription, sculpture, ni figure qui pût
 « faire croire que ces hommes-là eussent été des chrétiens ;
 « au contraire, la situation de ces pierres sous leurs têtes & ces

« petits pots remplis de cendres & de charbon nous ont paru des
« marques de leurs superstitions & de leur idolâtrie.

« Ce qui nous a induits de déclarer audit sieur de Cocherel
« qu'il pouvoit appliquer les dites pierres sans aucun scrupule à
« tel usage que bon lui sembleroit.

« Et pour rendre le tout le plus authentique, il nous a requis
« de lui en délivrer notre présent procès-verbal, auquel il a signé
« avec nous & notre greffier, & les témoins cy-devant nommés,
« ce que nous lui avons accordé le dit jour & an que dessus. »

Le Brasseur a publié la pièce ci dessus dans son *Histoire civile
et ecclésiastique du comté d'Évreux*, 2^e partie. Actes et preuves.
1722.

A la suite de ce procès-verbal, se trouve une note de M. l'abbé
de Cocherel ayant pour titre : *Relation et dissertation touchant
l'origine et l'antiquité de quelques corps trouvés dans un ancien tombeau
au village de Cocherel, entre Evreux et Vernon, en l'an 1685.*

Voici ce que contient cette note : « Depuis l'expédition du
« présent procès-verbal, ayant fait travailler au côté gauche de ce
« sépulchre, on a trouvé que le fond y est relevé de près de
« deux pieds de celui où les corps ont été inhumés ; qu'en cet
« endroit, il paroît évidemment qu'il y a eu plusieurs corps
« brûlés, dont les cendres & les restes des os ont été mis confu-
« sément dans ce trou. On a remarqué qu'il se trouve une veine
« de cendre & de charbon de bois environ deux pieds au-dessous
« de la superficie de terre & deux pieds & demi, ou environ,
« au-dessus du fond de ce sépulchre. Cette cendre est si piquante
« & si salée, qu'elle prend au nez comme du tabac, & même
« qu'elle piquote les doigts, lorsqu'ils ont touché de ces os, qui
« ont été mis pêle-mêle. On n'a pas eu le loisir d'achever cette
« découverte, c'est-à-dire d'ouvrir entièrement toute la terre qui
« a été mise dans ce sépulchre creusé exprès pour mettre ces
« corps entiers, & les cendres & les os restans de ceux qui ont
« été brûlés & mis dans ce même lieu.

« De sorte qu'il paroît difficile de concilier les deux céré-
« monies pratiquées pour la sépulture de ces morts, l'une de
« l'inhumation, & l'autre de la necrocaustie.... »

« Tout au coin de l'angle gauche de ce tombeau, nous apprend
« encore l'abbé de Cocherel, estoit une pierre de grais presque ar-
« rondie naturellement, & mise debout, grosse comme un demi-
« muid : au-dessus estoient trois pierres plates posées comme

« pour couvrir cette pierre de grais; ce qui avoit fait croire que
 « cette pierre devoist être creusée, & qu'on trouveroit dedans, ou
 « des médailles ou quelques marques des Gaulois : mais la pierre
 « se trouva toute solide, fans avoir rien au dedans, ni au dehors
 « aucune inscription. »

Dom Bernard de Montfaucon, dans son ouvrage *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, consacre, tome v, II^e partie, page 194, son chapitre ix, à un *sépulchre singulier de Gaulois et d'autres barbares, trouvé au diocèse d'Évreux* ce livre et celui de Le Basseur sont tous deux édités la même année, en 1722.

L'article de Montfaucon est le résumé de l'article de l'abbé de Cocherel, mais il ne parle pas du procès-verbal du 25 juillet 1685, que Le Basseur a eu le mérite de rééditer.

De la lecture du procès-verbal, on voit que ce compte rendu devait être très exact et de plus qu'on a fait appel, pour le rédiger, à des savants; car toutes ces descriptions sont faites dans les mêmes termes que nous leur donnons aujourd'hui. La description de cette découverte, à une date aussi reculée, a d'autant plus de prix que l'attention générale n'était pas encore portée sur ces questions.

M. Cartailhac, dans *la France préhistorique*, reporte le mérite de cette description à Montfaucon.

Avant ce procès-verbal, Michel Mercati, intendant du Jardin des Plantes, mort en 1593, avait décrit les instruments de pierre, connus sous le nom de *ceraunies*.

Un des points les plus intéressants de ce procès-verbal, est la constatation de deux modes d'enterrement : l'inhumation et l'incinération que l'on peut expliquer en disant qu'une partie de l'ossuaire a servi à une époque et qu'à une autre, la coutume ayant changé, on enterra à côté par une autre méthode.

M. Ferray donne une autre explication : il prétend qu'une fois les caveaux pleins, on traitait les premiers inhumés par l'incinération, ce qui réduisait leur volume et que les cendres avec les silex étaient poussés ensuite sur le côté. Nous laissons à son auteur cette explication qui tombe d'elle-même, car s'il en avait été ainsi, les instruments en silex auraient été craquelés par l'action du feu et les outils en bois de cerf auraient été détériorés par la chaleur.

Un point intéressant aussi à signaler et qui pourrait faire croire à la trépanation : « Une de ces têtes avait reçu un coup; le

trou formé dans l'os était de la grosseur du bout du doigt, ce qui marque que c'étaient des gens de guerre. — L'abbé ajoute que la nature a réparé cette blessure, ainsi qu'il se voit par les marques qui y restent. » L'individu avait donc survécu à l'opération.

L'abbé de Cocherel a joint à son travail trois planches.

M. Cartailhac, dans sa *France préhistorique*, a publié une planche reproduisant celle qui accompagnait la traduction anglaise de la note de Le Brasseur et contenant les principaux éléments des planches de l'ouvrage français. Cette traduction a été publiée à Londres en 1760.

Bernard de Montfaucon, dans sa Notice, prétendait que l'endroit de cette sépulture était inconnu à l'époque où il écrivait.

M. Ferray, pharmacien à Evreux, a eu l'idée de rechercher cet emplacement et, aidé de MM. le D^r Isambard, Chédeville et Pellaton, qui avaient recueilli des objets trouvés autour de l'emplacement de ce tombeau ; il en a publié la description suivante :

« Disons tout d'abord, avant d'aller plus loin, qu'au point de vue topographique de l'emplacement du tombeau, le dessin publié par Le Brasseur, reproduit par le traducteur anglais, est quelque peu fantaisiste.

La sépulture n'est pas aussi voisine de la rivière d'Eure.

Le coteau des Hautes-Berges, triage indiqué par l'abbé de Cocherel, est très élevé, escarpé et à peu près inculte. Du point le plus élevé, on jouit d'une vue splendide. On se trouve sur l'emplacement du combat de Cocherel, dans lequel Du Guesclin défit les Anglais.

Aux deux tiers environ de la crête de ce coteau des Hautes-Berges, se trouve l'excavation que nous avons signalée, indiquant l'endroit exact de la sépulture préhistorique.

Des fouilles faites à diverses reprises ont fourni une assez grande quantité d'ossements humains brisés et admirablement conservés, des dents intactes, des silex taillés, des fragments de poterie grossière, des poinçons en os.

L'un des silex les plus intéressants paraît avoir servi de modèle au dessinateur pour le n^o 16 de la planche de Le Brasseur, n^o 3 de la gravure anglaise, c'est une lame de silex.

Le principal fragment de poterie a l'aspect noir rougeâtre de toute terre soumise à l'action d'une température insuffisante pour la cuire complètement.

Il a été façonné à la main, l'empreinte des doigts y est manifeste. Il mesure, à la base, 0^m078 millimètres de diamètre et 0^m042 millimètres de hauteur. C'est la moitié de la partie inférieure d'un vase, dont les éléments que nous possédons ne sont pas suffisants pour en permettre la restauration.

Trois autres fragments d'une poterie, bien qu'un peu moins grossière, indiquent une industrie bien primitive. Ils possèdent cependant des éléments d'ornementation. Il y a là évidemment une idée; c'est un premier essai. On ne saurait autrement expliquer les coups d'ongle très apparents, parallèles, donnés sur la terre encore molle.

En ce qui concerne les poinçons en os, il est peut-être difficile d'en déterminer l'usage. Ils mesurent : l'un, 0^m060 millimètres de long et 0^m009 millimètres d'épaisseur; l'autre, 0^m045 millim. et la même épaisseur. Les semblables existent dans les stations lacustres et dans les cavernes. »

Ces instruments sont en tout semblables à ceux décrits par l'abbé de Cocherel et ressemblent aussi aux mobiliers funéraires de Neuilly, Saint-Etienne-du-Vauvray et de Léry (dolmen des Vignettes, exploré par MM. le baron Pichon et le D^r Hamy, en 1874, et par M. Leber, pour le compte de M. l'abbé Lecoq, en 1878.)

M. de Pulligny, dans son *Préhistorique en Haute-Normandie*, paraît fortement douter de l'ancienneté de la sépulture de Cocherel; pour lui, ce tombeau serait celui d'un groupe d'Anglais ou de Navarrais tués à la bataille de Cocherel, en mai 1364. Il est curieux de voir cet auteur qui, généralement est disposé à vieillir tout ce qu'il voit, émettre une semblable hypothèse. Mais ceux qui ont connu M. de Pulligny savent qu'il cherchait, autant que possible, à *différer* d'opinion avec ses collègues

Pour terminer, nous publierons la bibliographie des nombreux auteurs qui se sont occupés de ce curieux tombeau.

Montfaucon. *Antiquité expliquée*. 1722. T. v, p. 194.

Le Brasseur. *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*. 2^e partie. *Actes et preuves*. — Procès-verbal d'Olivier Etienne suivi de la Relation et dissertation touchant l'origine et l'antiquité de quelques corps trouvés dans un ancien tombeau, au village de Cocherel, entre Evreux et Vernon, en l'an 1685, par l'abbé de Cocherel. 1722 (p. 472). 3 planches.

Traduction anglaise publiée à Londres, 1760. Une gravure.

Dom. Martin. *Religion des Gaulois*. 1727. T. II (p. 311).

A. Le Prévost. *Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure*. Rec. Soc. lib. de l'Eure. T. III. 1832, p. 256. — Mém. et notes. 1864. T. II (p. 263).

Gadebled. *Loc. cit.* Citation de ce tombeau, p. 277.

Dictionnaire archéologique de la Gaule. 1875-1878 (p. 28).

De Pulligny. *Loc. cit.* 1879 (p. 59). Hypothèse erronée sur cette découverte.

E. Cartailhac. *La France préhistorique*.

Inventaire des monuments mégalithiques. 1880 (p. 19).

E. Ferray. *Le Tombeau préhistorique de Cocherel*. — Ext. du Congrès arch. de France. LVI^e session. 1890 (p. 292-422). 2 phototypies. — Cette Notice a été réimprimée, en 1882, dans le Rec. Soc. lib. Agricul., Scienc, Arts, Belles-Lettres de l'Eure. IV^e sér. T. VIII, p. 259-283, avec 2 phototypies et une chromolithographie. (Il en a été fait des tirages à part.)

LE LANDIN

Canton de ROUTOT. — Arrondissement de PONT-AUDEMER

LES TROIS PIERRES. — Entre cette commune et celle de Heurtauville, dans le quadrilatère formé d'un côté par les routes : du Chevreuil et celle du Landin à la Mailleraye, et sur les deux autres côtés par les routes du Torps et celle de la Chasse, se trouve la mare dite des *Trois-Pierres*, laquelle est partagée en deux par une chaussée. Au bord d'une de ces deux mares, on remarque un bloc de grès de 2 mètres carrés, sillonné de fissures aboutissant à un trou rond. Les bûcherons avaient l'habitude de faire manger l'avoine à leurs chevaux, sur cette pierre.

Les deux autres pierres qui se trouvaient à côté ont été jetées dans la mare.

M. Fallue pense que c'était un dolmen.

A l'Ouest des ruines de la villa de l'Hermitage, du côté de la route de Vatteville à la Haye-de-Routot, se trouve une enceinte circulaire avec un petit fossé et un talus de 3 mètres de hauteur. Cette enceinte porte le nom de *Rond de la Pierre*.

Fallue. *Antiquités de la forêt de Brotonne* (p. 47-48).

PORT-MORT

Canton et arrondissement des ANDELYS

LE TOMBEAU DE SAINT ETHBIN. — A environ 600 mètres du *Gravois de Gargantua*, et à 100 mètres de l'écluse de la Garenne,